

DRCC : incidences de la directive sur le contrôle de la conformité et des risques – BFDR

Tout connaître du contrôle de la conformité et des risques

Code produit : BFDR

Niveau : Initiation

Modalité : Presentiel

Durée (en heure) : 7.0

Tarif :

Eligible DDA : non

Public :

Contrôleurs, auditeurs internes, responsables conformité

Prérequis :

Aucun

Objectif

- S'approprier les critères d'appréciation d'un dispositif de conformité
- Mieux détecter les fraudes pour diminuer les pertes
- Identifier les faiblesses du dispositif et formuler des recommandations
- Evaluer et renforcer le dispositif de conformité

Programme de la formation

1-Rappels du cadre réglementaire et des attentes des superviseurs

- CRBF 97-02 : les fondations de la fonction de contrôle interne dans les établissements financiers
- Document consultatif du comité de Bâle sur la fonction conformité
- Lois et règlements européens
- Types et rôles des régulateurs
- Impacts des réglementations non sectorielles (RGPD...)

2-Renforcement de la fonction de conformité au sein du dispositif de contrôle interne

- Rôle de la fonction conformité
- Fonctionnement et efficacité du service conformité
- Structure organisationnelle de la fonction conformité
- Principes d'indépendance et d'auditabilité
- Rattachement et architecture des organigrammes

3-Risque de non-conformité : un risque à définir

- Evénements à risques et gestion de la fraude : recensement et évaluation des risques de non-conformité
- Risques internes et risques externes : cartographie des risques
- Principe de prévention
- Principe de détection : revue des modes de détection, des symptômes de risques et des solutions technologiques du marché

4-Composantes de la conformité dans le secteur bancaire

- Définition de la conformité bancaire et de la fonction conformité dans le domaine bancaire
- Recensement et évaluation des risques de non-conformité spécifiques
- Domaines d'intervention
- Définition du périmètre de conformité : recommandations et actions correctrices
- Nature et sanctions associées à la démonstration de non-conformité
- Reporting : obligations, périodicité, format et contrôle

5-Veille réglementaire

- Obligations en matière de veille
- Format de la veille
- Organisation de la veille

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences
- Cas pratiques